

**Secrétaire** : Dominique Simonnet - DDFIP Sce Produits divers - Tél / 05.46.00.39.39

**Secrétaire Adjoint** : Benjamin Essayan - Trés LR-Banlieue Tél/ 06.32.15.34.64

**Trésorière** : Daniel Calvar - EMR Tél / 06.85.60.62.71

**Trésorière Adjointe** : Evelyne Taris - SIE La Rochelle Est tél/ 06.84.46.20.58

## CTL DU 04/10/2016

Nous étions convoqués ce jour en Comité Technique Local en salle de conférence à Fétilly à 9h30.  
En l'absence de M.Dubret, M.Nolf assure la présidence.

### Point n°1: Approbation des procès verbaux des CTL des 29/02/2016, 23/03/2016, 29/04/2016 et 09/05/2016.

Après consultation des organisations syndicales, les PV sont adoptés à l'unanimité.

### Point n°2: Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Gémozac

A la suite d'un départ non remplacé, le poste se trouve en déficit de 1,2 agents (1,8/3) et souhaite réduire ses horaires d'ouverture au public de 27h à 17h30.

Vote FO-DGFIP 17 : abstention. Nous sommes opposés au recul du service public en milieu rural mais nous sommes aussi conscients des difficultés rencontrées par les agents et le chef de poste pour faire face au sous-effectif .

### Point n°3 : Rapport d'activité et de performance 2015 de la DDFIP 17

Ce document à vocation locale nous a été présenté et sera très bientôt mis en ligne sur Ulysse 17.

Rappelons seulement que si la plupart des indicateurs sont atteints, c'est en très grande partie grâce à la conscience professionnelle des agents ...

### Point n°4 : Présentation du SAR. (Service d'appui au réseau)

La Direction générale des Finances publiques souhaite étendre et améliorer les dispositifs de soutien aux postes comptables du secteur public local dans le but d'apporter de la souplesse dans la manière d'exercer les missions et de conforter les relations de proximité avec les ordonnateurs locaux.

Un service d'appui au réseau (SAR) a pour objectif d'exercer à distance, pour le compte d'un comptable public, le contrôle et le paiement de la dépense locale ainsi que la prise en charge et le recouvrement des produits locaux d'une ou de plusieurs collectivités dont les pièces comptables et justificatives sont dématérialisées.

Le SAR permet de consolider l'exercice des métiers « dépenses » et « recettes » en confiant les travaux de visa de la dépense et de prise en charge de la recette à des agents spécialisés.

Attention car les comptables dont tout ou partie des travaux d'exécution de la dépense ou du recouvrement des produits locaux est réalisé à distance par le SAR demeurent responsables personnellement et pécuniairement des opérations confiées.

Les relations entre le SAR et le comptable bénéficiaire sont régies par une convention fixant le cadre de l'intervention.

A noter également que ce sont les comptables qui doivent initier les conventions et demander l'appui du SAR.

Le SAR sera doté de 4 emplois en Charente-Maritime.

## **Point n°5 :Expérimentation de l'accueil personnalisé sur rendez-vous**

Afin de réduire l'affluence aux guichets des SIP et SIE , la Direction Générale souhaite restreindre la réception des contribuables aux questions les plus complexes.

Pour cela il s'agira de filtrer les demandes de rendez-vous au moment du premier contact (téléphone ou mail).

En effet la DG considère que la plupart des questions peuvent se régler en amont de la visite des contribuables ...

Pour nous cela s'apparente plutôt à une volonté de dissuader par tous moyens possibles les contribuables de venir à nos guichets ...

Cela ne risque t'il pas de dégrader encore un peu plus l'image de la DGFIP et de tendre les relations avec les usagers ?

Un point d'étape devra en tout cas être réalisé afin de vérifier l'efficacité de cette méthode qui en outre n'est pas vraiment une nouveauté puisque l'accueil sur rendez-vous existe depuis bien longtemps ...

## **Point n°6 : Déploiement de l'application MEMO.**

Le module investigations de l'application RIALTO a été mis en place en 2012 au sein des DIRCOFI après une expérimentation lancée fin 2010.

Suite aux interrogations des syndicats en CHSCT, une expertise ergonomique de RIALTO « investigations » a été demandée aux ergonomes du ministère.

Plusieurs réunions de travail avec les organisations syndicales nationales ont été tenues au cours de cette expertise afin que les experts puissent faire part de leurs travaux.

Au final, seul l'objectif de mémorisation des opérations de contrôle fiscal externe a été retenu de manière obligatoire, l'application a donc été renommée MEMO.

MEMO permet de mémoriser les opérations d'un contrôle fiscal à l'exclusion des examens de situation fiscale personnelle (ESFP) et des contrôles sur pièces (CSP).

En tant qu'outil unique de mémorisation, il simplifie les relations entre les différents services de la DGFIP.

Les données inscrites dans MEMO seront immédiatement disponibles pour les services chargés du suivi des opérations de contrôle fiscal.



## Charente - Maritime

**Secrétaire** : Dominique Simonnet - DDFIP Sce Produits divers - Tél / 05.46.00.39.39

**Secrétaire Adjoint** : Benjamin Essayan - Trés LR-Banlieue Tél/ 06.32.15.34.64

**Trésorière** : Daniel Calvar - EMR Tél / 06.85.60.62.71

**Trésorière Adjointe** : Evelyne Taris - SIE La Rochelle Est tél/ 06.84.46.20.58

### **Point n°7 : Transfert des dossiers des débitants de timbres des SIP-SIE de Jonzac et Saint Jean d'Angély vers le SIE de Saintes .**

Le groupe de travail de la zone intérieure, lors de sa dernière réunion du 22 juillet 2016, après avoir examiné les charges des trois services, les effectifs de chacun et les missions qu'il est possible de transférer, a proposé, en accord avec le chef de service du SIE de Saintes, de transférer la gestion des débitants de tabac des SIP-SIE de Jonzac et de St Jean d'Angély vers le SIE de Saintes.

Le recensement effectué auprès des services était le suivant :

- Jonzac : 10 débitants de tabac (7 sur l'état MEDOC du 13/09)

- St Jean d'Angély : 9 débitants de tabac

Le nombre de débitants de tabac à gérer, pour le SIE de Saintes, passe donc de 27 à 43.

**Vos représentants en CTL : Dominique Simonnet, Benjamin Essayan et Daniel Calvar.**